

Règlement particulier de la 1^{ère} édition
« Tournoi des Jeunes Plumes »
17 et 18 décembre 2022

- 1- La compétition a lieu au gymnase Teddy Riner, rue Henri Laborit, 34410 Sérignan et est régie par le Règlement Général FFBad des Compétitions. Tout participant devra être en possession de sa licence ou devra être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison en cours.
- 2- La compétition est ouverte aux joueurs de la catégorie Poussins à Juniors avec regroupement des catégories Benjamins – Minimes et Cadets – Juniors. Les séries seront définies en fonction du CPPH des joueurs. Les tableaux proposés sont le Simple Homme, le Simple Dame, le Double Hommes et le Double Dames.
- 3- Les tableaux seront constitués en utilisant le CPPH à J-15 de la date du tournoi et composés en poules de minimum 4 avec 2 sortants par poule, suivi d'élimination directe.
- 4- Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre de la compétition est M. Gilles DOSSETTO.
- 5- Le tournoi sera géré par le logiciel Badnet. Les tableaux, poules et éliminations directes sont constitués de manière informatique après définition des têtes de séries qui aura lieu le jeudi 8 décembre 2022.
- 6- La date limite des inscriptions est fixée au mardi 6 décembre 2022, minuit. Après cette date, les droits d'inscriptions ne seront remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical). Tout forfait ou abandon doit être justifié dans un délai de 5 jours par l'envoi d'un certificat à adresser à la Ligue Occitanie de Badminton sous peine de 2 mois de suspension de compétition.
- 7- Les droits d'engagement sont de 13€ pour un tableau, 15€ pour deux tableaux.
- 8- Les joueurs doivent être présents et prêts à l'appel au moins une heure avant l'heure théorique de leurs matchs. Ils ne peuvent quitter le gymnase que sur accord du Juge-Arbitre.
- 9- Chaque participant doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
- 10- Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes. A l'appel de son nom, chaque joueur doit présenter à la table de marque avec au minimum 2 raquettes, 2 volants et une bouteille d'eau et disposera de 3 minutes de temps dit « d'échauffement », test des volants compris sur le terrain.
- 11- Les matchs seront en auto-arbitrage de 2 sets gagnants de 21 points. En cas de litige, si un joueur demande un arbitre, le Juge-Arbitre en désignera un (ou faisant office) pour arbitrer le match.
- 12- Tout volant touchant une infrastructure ou élément amovible de la salle sera compté comme faute, sauf au service où il sera à remettre deux fois (soit trois services maximum).

- 13- Les volants sont à la charge des joueurs répartis à part égale. Les volants officiels de la compétition sont les OLIVER APEX 100. Ils seront utilisés en cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants.
- 14- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés pour leur match, les arbitres, le Juge-Arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs (2 maximum par demi-terrain).
- 15- Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement, ainsi que les tableaux, de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits et tout ceci en accord avec le Juge-Arbitre dans l'intérêt du tournoi.
- 16- Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment par le comité d'organisation pour le bon déroulement de la compétition.
- 17- Une tenue vestimentaire de badminton correcte et conforme aux circulaires de la FFBad est exigée (cf. Règlement Fédéral).
- 18- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement et du RGC (Règlement Général des Compétitions). Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou accidents.
- 19- Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant le règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour le plus grand plaisir de tous.